

PERIODE
PREPHILATELIQUE

LA BELGIQUE ET LES PAYS BAS
CURIOSITE BELGE

PERIODE PREPHILATELIQUE
LA TAXE DES PAYS BAS
SUR LETTRE DE BELGIQUE
CURIOSITE BELGE

Présentation 103

*Présentation réalisée par Jean Jacques DIEUZY
Adhérent à l'APS (Association Philatélique de Senlis)*

PERIODE
PREPHILATELIQUE

LA BELGIQUE ET LES PAYS BAS

LETTRE DE 1833



Lettre achetée aux enchères Ebay
le 03/11/2020 pour 5,50€.

CAD Arrivée bleu
Type « a » du 08/11/1833.

LSC émise de Lierre
(Belgique), en 1833, à
destination de Paris
(France)
avec entrée par
Valenciennes.
CAD Départ rouge
« Lierre » et Cachet
rouge d'Entrée
« Belgique par
Valenciennes ».
Cachet de Taxe
« L.P.B.2.R »
Taxe manuscrite noire
de 11 décimes à
percevoir auprès du
destinataire.

PERIODE
PREPHILATELIQUE

LA BELGIQUE ET LES PAYS BAS

LETTRE DE 1833

CACHET « BELGIQUE PAR VALENCIENNES »



MARQUE D'ENTREE
PAR VOIE DE TERRE
Cachet de forme
rectangulaire avec double
encadrement

Marque d'entrée de
couleur rouge ou noire
indiquant le lieu de
contact de la lettre sur le
territoire Français (ville).
Début Utilisation : 1833

Ce cachet d'Entrée rouge « BELGIQUE PAR VALENCIENNES » créé en 1833 est apposé sur le Cachet Belge de départ « LIERRE » de cette lettre émise en 1833.

PERIODE
PREPHILATELIQUE

LA BELGIQUE ET LES PAYS BAS
LETTRE DE 1833
MARQUE DE TAXE L.P.B.2.R



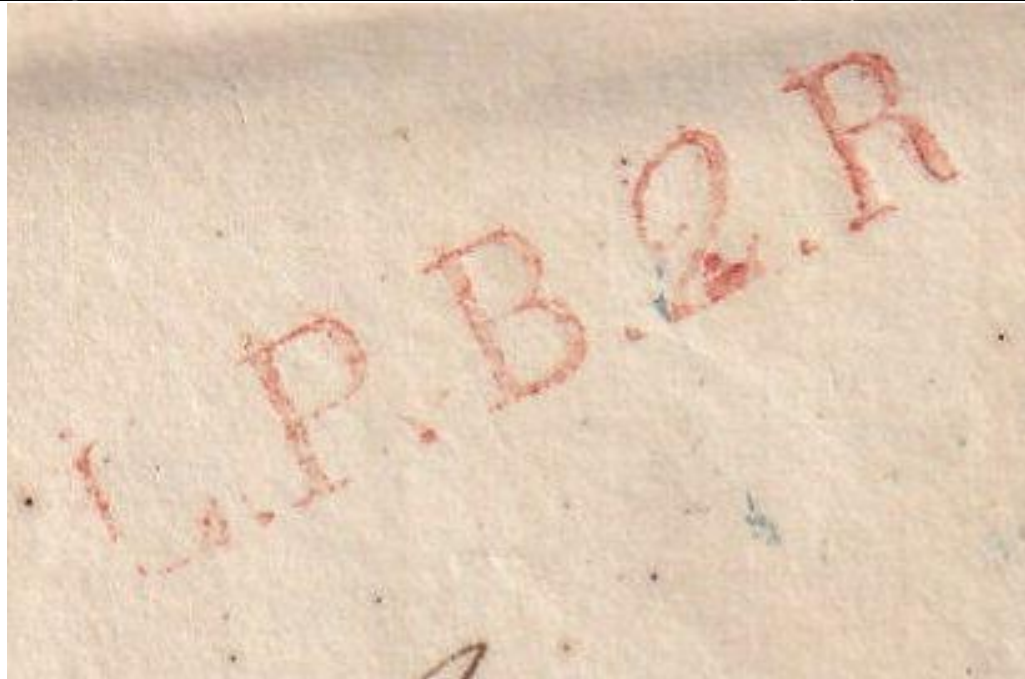
MARQUE DE TAXE
L.P.B.1.R / 2R / 3R / 4R / 5R
Lettre des Pays Bas de 1e
Rayon (ou de rayons 2 / 3 / 4 / 5)
Cachet de couleur rouge
L.P.B.1.R (ou 2R, 3R, 4R, 5R)
apposé sur lettre partant des
Pays Bas (mais aussi de la
Belgique) à destination de la
France et précisant la Taxe à
payer par l'office des Postes de
France.

Selon l'article 22 de la Convention Postale conclue à Paris, le 12 Septembre 1817, entre la France et les Pays-Bas, l'Office Général des Postes de France paiera à l'Office Général des Postes des Pays-Bas, une taxe sur les lettres timbrées

L.P.B.1.R / L.P.B.2. R / L.P.B.3.R / L.P.B.4.R / L.P.B.5.R

PERIODE PREPHILATELIQUE

LA BELGIQUE ET LES PAYS BAS LES MARQUES DE TAXE L.P.B.1.R / 2.R / 3.R / 4.R / 5.R



Selon l'article 22 de la Convention Postale conclue à Paris, le 12 Septembre 1817, entre la France et les Pays-Bas, l'Office Général des Postes de France paiera à l'Office Général des Postes des Pays-Bas, une taxe sur les lettres timbrées
L.P.B.1.R / L.P.B.2. R / L.P.B.3.R /
L.P.B.4.R / L.P.B.5.R

Selon Convention du 12/09/1817, les taxes en sols (monnaie du royaume) sont les suivantes :

- L.P.B.1.R. : 6 sols.
- L.P.B.2.R. : 14 sols.
- L.P.B.3.R. : 17 sols.
- L.P.B.4.R. : 20 sols.
- L.P.B.5.R. : 24 sols.

pour des lettres de 30 gr maxi.

**Pourquoi un
Cachet de Taxe
des Pays Bas
sur une lettre
émise de la
Belgique ?...**

PERIODE
PREPHILATELIQUE

LA BELGIQUE ET LES PAYS BAS
LETTRE DE 1833



L'intérêt de cette lettre émise en 1833 de Belgique, c'est la nouvelle Marque encadrée rouge « BELGIQUE PAR VALENCIENNES » qui a été mise en service en 1833 mais avec la présence de la Marque rouge L.P.B.2.R des Postes des Pays Bas.

Cette Marque rouge L.P.B.2.R des Postes des PAYS BAS apposée sur une lettre Belge émise en 1833 n'avait pas lieu d'être utilisée suite à l'indépendance de la Belgique en 1830 (auparavant Royaume Uni des Pays Bas).

PERIODE
PREPHILATELIQUE

LA BELGIQUE ET LES PAYS BAS
LETTRE DE 1835
CACHET « BELGIQUE PAR VALENCIENNES »



CAD Départ
rouge
« Bruxelles »
du 19/11/1835.

CAD Arrivée
bleu
Type « a » du
21/11/1835.

LSC émise de Bruxelles (Belgique), en 1835, à destination de Paris (France) avec entrée par Valenciennes.

CAD Départ rouge « Bruxelles » et Cachet rouge d'Entrée « Belgique par Valenciennes ».

Taxe manuscrite noire de 11 décimes à percevoir auprès du destinataire.



PERIODE
PREPHILATELIQUE

LA BELGIQUE ET LES PAYS BAS
LETTRE DE 1835
CACHET « BELGIQUE PAR VALENCIENNES »



Cachet de
Taxe
« L.P.B.2.R »

Cachet d'entrée rectangulaire rouge
« BELGIQUE PAR VALENCIENNES ».
Cachet de Taxe rouge peu lisible car sous
le cachet d'entrée mais qui
correspondrait a la marque de Taxe
« L.P.B.2.R ».



C'ETAIT UNE CURIOSITE BELGE

Diverses sources m'ont aidées dans cette réalisation :

-Lettres de ma collection, Informations publiées sur sites Internet de ventes aux enchères comme Ebay, Catawiki, ... et sites d'information comme Wikipédia.

Présentation : APS .. /.. / 2020.

PERIODE

LA BELGIQUE ET LES PAYS BAS

PREPHILATELIQUE

MERCI A TOUS

DE VOTRE

ATTENTION
